

## Le marchois : quelques traits linguistiques communs avec le « patois » parisien présent dans la littérature française du XVIIe siècle

Jean-Michel Monnet-Quelet

Selon Marie-Annie Moulin, universitaire qui s'est intéressée aux maçons de la Creuse, les migrations marchois existeraient depuis la fin de la guerre de Cent ans<sup>1</sup>, c'est-à-dire depuis le milieu du XVe siècle. En 1808, Émile Ruben, conservateur de la bibliothèque de Limoges et secrétaire général de la société d'archéologie de Limoges expliquait, pour sa part, qu'avec le siège de La Rochelle (1627), un grand nombre de maçons partait tous les ans pour Paris. Le XVIIe siècle semble marquer un tournant important dans la migration marchoise puisque c'est durant cette période qu'elle se serait développée de façon conséquente.

On peut légitimement s'interroger sur la capacité de communication entre Marchois et Parisiens. Comment faisaient les ouvriers pour se faire comprendre ? Parlaient-ils français ? Étaient-ils compris ? Marie-Annie Moulin s'est intéressée aux registres de la police et de la justice parisiennes de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il ressort de ses travaux, couvrant la période débutant vers 1750, que la pratique du français est usuelle pour les maçons marchois : « *lorsque les interrogatoires gardent la trace d'un dialogue, il se déroule en français, ce qui n'est pas pour surprendre* » fait-elle remarquer. De plus, elle précise que « *quand des accusés marchois répondent au commissaire ou au lieutenant criminel, ils ne manifestent aucun signe d'incompréhension. Les témoins racontent ce qu'ils ont entendu sans mentionner d'étrangeté du langage* <sup>2</sup> ».

Alain Corbin, historien spécialiste du XIXe siècle en France, cite le témoignage<sup>3</sup> du sous-préfet d'Aubusson, daté de 1808, qui explique que la pratique du français est déjà exclusive dans les villes de la Creuse depuis la Révolution de 1789. Il n'y a que dans les villages qu'on continue à parler « patois » mais le sous-préfet précise que « *depuis la Révolution, tous les campagnards même les plus grossiers comprennent*

---

<sup>1</sup> Marie-Annie Moulin, *Les Maçons de la Haute Marche au XVIIIe siècle*, IEMC, 1996

<sup>2</sup> idem

<sup>3</sup> Alain Corbin, *Archaisme et modernité en Limousin au XIXe siècle, 1845-1880*

*bien le français même ceux qui ne le parlent pas* ». Cet état de fait nous est confirmé un an plus tard par Joseph Joullieton, alors sous-préfet de Boussac, qui écrira plus tard *l'Histoire de la Marche et du pays de Combraille*. J. Joullieton écrit en 1809, lors du collectage des versions creusoises de la Parabole de l'enfant prodigue par la Préfecture de la Creuse, que si le « patois » est employé à la campagne, tous ceux qui y habitent comprennent le français<sup>4</sup>.

Cette situation linguistique d'emploi avéré du français n'est pas en soi nouvelle. Dès le Bas Moyen Age (1300-1450), la langue française tend à remplacer le latin dans les actes administratifs de la Marche : par exemple, Antoine Thomas cite le cartulaire des Ternes qui a conservé un acte de 1336 du sénéchal Philippe de Champrapin ou bien encore un jugement des assises de Felletin daté de 1355 qui sont rédigés en français. A. Thomas explique que « *le plumitif des audiences de la sénéchaussée de la Marche est en français : il devait être rédigé habituellement en cette langue depuis longtemps.* ». Autre éclairage que celui fourni par David Glomot, agrégé et chargé de cours à l'Université de Limoges, qui a étudié les terriers de la Haute Marche au XVe siècle. Il montre que ces registres administratifs sont « (...) *écrits en excellent français et non en langue occitane (...)* »<sup>5</sup>. On pourrait encore citer l'instituteur creusois Pierre Valadeau qui publie des passages d'un terrier de la Souterraine de 1388, lui aussi écrit en français<sup>6</sup>. L'utilisation de la « langue du roi » n'est donc pas une exception dans la Marche au Moyen Age, loin s'en faut<sup>7</sup> et Antoine Thomas faisait même remarquer qu'il n'y avait pas d'actes rédigés en langue d'oc pendant cette période. En dehors de tout cadre officiel, l'emploi du français peut aussi être observé aux XVIIe et XVIIIe siècles dans des livres domestiques rédigés par des particuliers et comportant des informations familiales ou locales. C'est le cas du livre de raison de Joseph Couturier de Fournoue, receveur des Consignations à Guéret. L'auteur se présente en ces termes en 1674 : « *Moy Joseph Couturier, avocat au parlement et receveur des consignations en cette province, suis l'aisné du lict du dit Antoine Couturier († 1648) et de la dite damoiselle Jeanne Martin. Je suis né le 12 décembre 1638, j'ay espousé le 6 juillet 1659 damoiselle Louise Baronnet et n'en ay presentement qu'un fils nommé René, qui est né le 30 octobre 1668* »<sup>8</sup>. Il n'y a pas que dans la noblesse que

---

<sup>4</sup> Préfecture de la Creuse, Secrétariat général, Bureau des informations administratives et de la statistique, lettre du 22 février 1809

<sup>5</sup> David Glomot, *La Combraille à la fin du Moyen Age* in *Le Limousin, pays et identités*, PULIM, 2006

<sup>6</sup> Pierre Valadeau, *Le canton de la Souterraine*, 1901

<sup>7</sup> Jean-Michel Monnet-Quelet, *la Creuse en Marche ou le mythe occitan face aux faits historiques et socio-culturels*, 2011

<sup>8</sup> *Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois*, chapitre XXIV, tome 2, 1895, publiés par Louis Guibert

l'utilisation du français peut être constatée : Henri Maucourant, marchand de Bourgneuf, a rédigé sur son livre de comptes, couvrant les années 1758-1775, des notes diverses comme celle-ci : « *en l'année mille sept cent soixante quinze et le vingt novambre, a etez nommé frère Gabriel Montagnac de Echouvancez, grand prieur d'Auvergne, Commandeur de la Ville et Bailliages de Bourgneuf* ». Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le linguiste Nicolas Quint constate que « *les Marchois seraient en grande partie bilingues, même dans les campagnes, depuis longtemps. En effet, d'après les enquêtes linguistiques menées au dix-neuvième siècle, les populations marchaises employaient le français concurremment avec leurs parlers, à une époque où beaucoup de ruraux du sud de la France étaient encore monolingues*<sup>9</sup> ».

Sans pour autant signifier l'abandon du « patois », le rapport à la langue française est donc étroit dans la Marche : son emploi est démontré dès la première moitié du XIVe siècle pour ce qui concerne les actes administratifs (A. Thomas) et à partir des XVII-XVIIIe siècles pour les ouvriers marchois partant travailler hors du département comme pour les habitants des villes creusoises (M-A Moulin).

Nous allons nous intéresser plus précisément au XVIIe siècle qui fut par ailleurs celui de Tristan L'Hermite, poète et dramaturge marchois né à Janailat en 1601. Le propos est de rechercher des traits linguistiques phonétiques et morphologiques qui soient à la fois communs au marchois parlé actuellement dans la moitié nord de la Creuse et au « patois » parisien du XVIIe siècle. Il ne s'agit pas de comparer des kilos de pommes de terre à des kilos de clous (« *comparaison n'est pas raison* » dit le proverbe) à travers les siècles mais d'étudier s'il peut exister une proximité linguistique entre le français et le marchois, qu'Antoine Thomas qualifiait comme n'étant ni d'oc ni d'oïl sans toutefois le nommer précisément (on parlait alors de « patois du Nord »). Cette possible proximité pourrait expliquer l'aisance avec laquelle le français fut utilisé par nos ancêtres bien avant la migration maçonnable de référence qui date du XIXe siècle.

Toutefois, nous ne trancherons pas entre deux hypothèses : soit le marchois actuel a subi, via la migration saisonnière, l'influence du « patois » parisien du XVIIe siècle et il a intégré à la fois le vocabulaire et la prononciation parisienne (c'est ce que pensait en 1866 Emile Ruben) soit il possédait déjà à l'époque des traits linguistiques communs.

---

<sup>9</sup> Nicolas Quint, *La situation socio-linguistique actuelle du marchois*, Jeunes chercheurs en domaine occitan, AIEO N°14, 1998

Pour étayer cette seconde thèse, la lecture du *Glossaire des dialectes marchois et haut limousin de la Creuse* (1999) de Gilbert Pasty, originaire de Fleurat, permet d'éclairer les liens de parenté entre le « patois » et l'ancien français : comme l'explique l'auteur, « *de nombreux verbes de vieux français subsistent en creusois : bader, bullire, charpir, chaucher, chaver, esbouiller, écerveler, freper, giber, macher, rabaster, treper...* ». Pour G. Pasty, il y a dans le lexique creusois beaucoup de termes d'ancien français dont il situe l'origine entre le Xe et le XVIe siècle, la plupart du temps du XIIe siècle. Ces mots se sont arrêtés dans leur évolution phonétique et se prononcent comme à cette époque : l'étude qui en a été faite en 2010 a effectivement permis de constater une réelle proximité<sup>10</sup>.

Cette idée est loin d'être isolée. Ainsi René Louis, qui fut professeur de littérature médiévale à l'Université de Paris X-Nanterre avant de décéder en 1991, estimait que « *le dialecte mixte dit « marchois » devait bien exister aussi au XIIIe siècle et s'étendre au-delà de Guéret jusqu'au confins de l'Auvergne et du Bourbonnais (...)* ».

René Louis, *Girart, comte de Vienne dans les chansons de geste*, Imprimerie Moderne, 1947

Nous allons étudier trois œuvres : celle d'un auteur anonyme de la région parisienne, les *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*<sup>11</sup> de 1649, celle du Parisien Cyrano de Bergerac, le *Pédant joué* (1654)<sup>12</sup> ainsi que le *Don Juan* de Molière édité en 1665.

Pour les deux premières pièces de théâtre, nous allons nous appuyer sur le travail réalisé par Pierre Gondret<sup>13</sup>, décédé en 2006, qui a analysé le « patois » parisien et son rapport à la littérature au XVIIe siècle<sup>14</sup>. Pour Molière, c'est au linguiste Albert Dauzat, né à Guéret, que nous allons nous référer.

---

<sup>10</sup> Jean-Michel Monnet-Quelet, *Le marchois, enquête sur un « patois » parlé en Creuse*, Etudes marchois, 2011, page 48 à 53

<sup>11</sup> Anonyme, *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, réédition Les belles lettres, Paris, 1961

<sup>12</sup> Lors de la Fronde, la satire est devenue courante (les mazarinades) et le « patois » est utilisé par les auteurs comme un élément satirique d'autant qu'« *il peut être habile pour un pamphlétaire de faire parler des paysans, gens simples mais qui ne manquent pas de malice et de bon sens* » comme l'explique Pierre Gondret

<sup>13</sup> Pierre Gondret a d'abord été chargé d'enseignement de grammaire et philologie françaises avant de devenir professeur de langue et de littérature médiévales (Université de Lyon 2)

<sup>14</sup> Pierre Gondret, *L'utilisation du patois parisien comme niveau de langue dans la littérature française au XVIIe siècle*, Les Cahiers de l'Association internationale des études françaises, N° 41, 1989  
article consultable sur Persée (<http://www.persee.fr>)

*I - Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* (Anonyme, 1649)

1°) Ouverture de E en A devant R :

Le passage de –ER à –AR en corps de mot s’observe au XVIIe siècle à Paris tant avec des noms propres (Germain devient Jarmain/Gearmain), des noms communs (guerre se disait *garre*, l’herbe *l’arbe*) qu’avec des verbes (chercher = *charcher*) et des adjectifs (servi se prononçait *sarvi*). Aujourd’hui, du côté de la Souterraine, guérir se dit *gari*, autour de Boussac, herser se dit *harsa* et guérir = *gari* tandis qu’à Fresselines vers se dit *vars*.

En ce qui concerne le sud de la zone linguistique marchoise, on peut comparer Pierrot qui se disait à Paris *Piarot* avec, quatre siècles plus tard, ce qui se dit à Saint-Sylvain-Montaigut où Pierre se dit aussi *Piare* comme d’ailleurs en haut-marchois parlé au sud-est de la Creuse (en occitan, en limousin, c’est *Peire*).

L’ouverture de E en A devant R, c’est la « *prononciation de la « plebs parisina » attestée H. Etienne en 1582 »* écrit Pierre Gondret. On voit que cela concerne aussi le marchois en 2011.

2°) Fermeture de E en yod dans –EAU :

En « patois » parisien du XVIIe siècle, l’eau se disait *l’iau*, la peau = la *piau*, etc.

A Saint-Sylvain-Montaigut, au XXIe siècle, un seau d’eau c’est un *siau* et à Gartempe la peau se dit aussi la *piau* avec comme prononciation /piao/. Autres exemples à Saint-Priest-la-Feuille où le moineau devient *mouniau* /mounio/ et à La Celle-Dunoise où le chapeau est un *chapiau*. Maurice Roy explique qu’à Fresselines les mots en EAU sont devenus – IO (un rateau est devenu un *ratio*, beau se dit *biau* /bio/) sauf quelques exceptions.

Toutefois, la graphie en –IO ne semble pas être la bonne, –IAU est plus conforme en raison de la prononciation de la diphtongue AU qui devient /o/, /ao/ ou bien /ouo/ en zone linguistique marchoise. Notons que *siau*, *mouniau*, et *piau* pour désigner la peau sont absents du *Dictionnaire Lavalade* qui fait la part belle à l’occitan parlé en Limousin, en Périgord...

3°) Fermeture de O en OU :

A Paris, *notre* devient *nout* (on parle ainsi de l’église de *Nout(re)-Dame*), un côté un *couté*, une porte une *pourte*, etc. Le Programme Corpus de la parole du ministère de la culture et de la communication nous explique que « *la langue d’oïl a connu en outre une diphtongaison tout à fait spécifique, ignorée de toutes les autres langues romanes, celle du e et*

*du o fermés accentués libres devenus ei et ou*<sup>15</sup>». Le marchois connaît lui aussi cette transformation : *dounna* c'est donner et un *houmme* c'est un homme à Fresselines, bonne se transforme en *boune* autour de la Souterraine et à côté devient *a couta* à Saint-Sylvain-bas-le-roc.

#### 4°) Chute de la consonne finale :

Dans le « patois » parisien de 1649, on pouvait entendre *monseu*, *monseu*, *au volleu !*, Non seulement le R final chutait mais aussi le F (*massi* = massif) tout comme le C (*aveu* = avec), etc. On peut s'attarder sur d'autres exemples comme *sur* et *soif* qui, dans les *Agréables conférences*, se prononcent *su* et *seu*.

En pays marchois, on observe aussi la chute de la consonne finale et à Fresselines *sur* se dit *su* et la *soif* devient *sei*. A Boussac, *sur* se dit *su*. Du côté de la Souterraine, de Boussac comme de Montaignut-le-Blanc, la *soif* se dit la sé.

#### 5°) le E muet

Dans le « patois » parisien, le E muet est très présent et on entend *pti* (petit), *fill'* (fille) ou bien encore *driere* (derrière). Contrairement aux langues d'oc qui l'ignore, le marchois use lui aussi des syncopes (E muet) dans la prononciation : méchant c'est *cheti* en pays marchois et se dit /ch'ti/ à Crozant. A La Celle-Dunoise, le bouleau est un *betou* prononcé /b'tou/, la veillée est une *veillade* mais la prononciation se réduit à /viade/.

A Glénic, la femme est une *fanne* sans que le E final ne se prononce et à Bussière-Dunoise une fille se prononce /fill'/.

#### 6°) Palatisation de PL

L'expression *ne vous dépiase* (ne vous déplaie) s'entendait à Paris et dans ses faubourgs. On assiste là à la mouillure des mots en -PL (la lettre L est remplacée par un i). A Nouzerolles comme à Anzème au dessus de Guéret, une planche c'est une *pianche*. La palatalisation parisienne est donc partagée avec le marchois.

#### 7°) AU à la place de AL

Dans les *Agréables conférences*, on peut lire que le cheval est un *chevau*.

Vers Boussac, le cheval se dit *chevau* ou *ch'vau*, c'est exactement le même mot à Gartempe (avec une prononciation différente (-au = /ao/), *ch'vau* à Nouzerolles et à Saint-Priest-la-Feuille<sup>16</sup>. On voit que toute la zone marchoise partage avec le « patois » parisien l'utilisation de la

---

<sup>15</sup> <http://corpusdelaparole.fr/>

<sup>16</sup> <http://thesaurus.unice.fr/>

diphongue –AU en lieu et place de –AL qui s’est par contre maintenu en occitan<sup>17</sup> (le cheval y est dit *cabal*, l’adjectif faux se dit *fals*, la paume *palma*, etc.).

8°) OI est remplacé par OUI/OUAY

Le roi est appelé *rouay* au XVIIe siècle : aujourd’hui, à la Celle-Dunoise, le bois se dit le *bouais/boueix*, la fenêtre est une *crouaisée*<sup>18</sup>, à Bussière-Dunoise, les Guérétois sont appelés *Guérétois* tandis qu’à Saint-Sylvain-Montaigut, le patois c’est le *patoué*.

On peut encore remarquer bien d’autres similitudes : dans le Paris et sa banlieue du XVIIe siècle, *mais* était réduit à *ma*. C’est exactement la même chose aujourd’hui à Gartempe. *Pore* signifie pauvre à Paris et on retrouve *paure* (avec la prononciation /por/) à Anzème comme à Crozant. Des *begnes*, ce sont des coups au XVIIe siècle et, en pays marchois, *se beugner* c’est se cogner. Donner se disait *bailler* à Paris et on retrouve le verbe *bailla* en marchois comme à Saint-Sylvain-Montaigut.

## II - *Le Pédant joué* de Cyrano de Bergerac (1654)

Hercule Cyrano Savinien de Bergerac est né à Paris en 1619 et il est mort non loin de la capitale, dans le Val d’Oise, à Sannois (il n’a donc rien d’un gascon). Il a écrit, un an avant sa mort, *Le Pédant joué*, comédie en cinq actes publiée en 1654. On y retrouve le « patois » parisien à travers les propos de Gareau, un paysan dont on dit généralement qu’il fut, au théâtre, le premier à s’exprimer en « patois » et ce bien avant Molière.

Comme nous l’avons déjà vu dans les *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, on remarque dans cette pièce de Cyrano de Bergerac un certain nombre de traits linguistiques communs :

Les E ouverts en A devant la lettre R (*var* = verre, *enfar* = enfer, *parde* = perdre, *hyvar* = hiver, etc.) qui existent aussi en marchois.

La chute des consonnes finales à Paris (les Turcs sont appelés les *Turs*, les Grecs deviennent les *Grès*, etc.) et aujourd’hui en Creuse on observe *le sa* (sac) ou bien encore *le bé* (bec).

---

<sup>17</sup> <http://www.panoccitan.org/>

<sup>18</sup> La fenêtre à croisée, typique de l’architecture de la Renaissance, apparaît au XIVe siècle et le terme de *croisée* s’est maintenu en Creuse (on retrouve ce mot à Gartempe au sud de la zone linguistique marchoise)

On retrouve aussi dans *Le Pédant joué* des formes palatalisées comme deux *glieues* (deux lieues) ou GLI correspond à L + i : le marchois palatise lui aussi L+i et le lien se dit *le yan*, le lièvre *yèbre* ou *yevre*, etc.

Toutefois, on peut aborder trois nouveaux traits linguistiques communs.

1°) La chute du L

*Pus beau* signifie plus beau à Paris et on observe le même phénomène en Creuse : « *y ne seux pu digne d'être appella voutre fils* » lit-on dans la version de la Souterraine de la Parabole de l'enfant prodigue (1809).

2°) La disparition du V initial

« *Oh, oh ! ous n'êtes pas le roi Minos, ous êtes le roi Priant* » dit Gareau. A Saint Vaury, à Saint-Léger-le-Guérétois, à Bussière-Dunoise, à Saint-Sulpice-le-Guérétois, vous se dit aussi *ous*.

Cette chute de la lettre V devant -OU s'observe aussi devant -OI : Nicolas Quint l'a relevé près de la Souterraine (*la oiture* pour la voiture) et il est très courant autour de Montaigut de ponctuer ses phrases avec *oua !* qui veut dire *vois !* ou bien *vois-tu !* : *i/é sé bian fatiga, oua !* (« je suis bien fatigué, vois ! »).

3°) La terminaison EUR devient EUX

Chez Cyrano de Bergerac, le personnage de Gareau dénonce « *ces mangeux de petits enfants* ».

La chute du R final est habituelle en pays marchois. On a par exemple longtemps évoqué dans notre département les *meneux de loups*.

4°) Le pronom personnel sujet

Dans le Paris du XVII<sup>e</sup> siècle, le pronom sujet *il* était prononcé /oul/ : *oul s'en revenît*.

En pays du marchois, *il* se dit *ou*, la consonne finale ayant chutée : c'est le cas à Saint Vaury, à Saint-Sulpice-le-Guérétois (*il chante* = *ou chante*). Rappelons qu'en occitan, en limousin, les pronoms sujet ne sont pas utilisés.

5°) Enfin, concernant la conjugaison, Pierre Gondret explique qu'à Paris, au passé simple, les verbes du 1<sup>er</sup> groupe sont formés en -i « *je tonbime* ».

On remarque *i chantis* à Fresselines et *i chanti* à Gartempe au même temps de la conjugaison.

III – *Don Juan* de Molière (1665)



Albert Dauzat s'est intéressé à Molière dans son ouvrage sur *Les patois*<sup>19</sup>. Pour Frédéric Deloffre, mort en 2008, spécialiste de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>, « *les paysans de Molière parlent comme parlaient les paysans d'Île-de-France, précisons encore, des villages de la banlieue parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle* ». Le « patois » revient régulièrement dans la bouche du personnage de Pierrot ce qui avait pour but de provoquer un effet comique qui atténue la violence des propos et souligne la différence sociale.

Après les huit aspects étudiés précédemment, nous allons observer de nouveaux traits linguistiques propres à la Région parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle et partagés avec le marchois.

1°) « *Molière n'a pas été sans remarquer le désir des paysans de bien parler qui provoque certains « cuirs » tels que j'ai-z-eu quand ils veulent rétablir les liaisons disparues dans leur langage* » écrit Dauzat.

La lecture de la revue *Confluent* éditée à Crozant permet de constater que ce phénomène est courant en marchois : pour dire « où est-il donc ? », on opère aussi des liaisons qualifiées de « cuir » par Dauzat et on entend « *lavou don qu'o-z-é ?* »<sup>21</sup> Le Creusois Maurice Roy expliquait en 1998 que le pronom personnel il se dit *ou* et « *ou's devant une voyelle* » et que pour dire « il est venu » on peut utiliser « *ou s a vindju* » ou bien « *ou z é vindju* »<sup>22</sup>. On sait qu'en français, deux voyelles ne se font pas face : soit on élide et on utilise l'apostrophe (le avion = l'avion), soit on intercale une consonne (*qu'y a-t-il*), autre forme de « cuir ».

2°) « *sans Molière nous ne saurions pas que (...) l'adverbe populaire itou (composé avec tout) était aussi ancien* ».

En pays marchois, l'adverbe *étou* est toujours employé en ce XXI<sup>e</sup> siècle (il est absent du *Dictionnaire occitan/français* d'Yves Lavalade).

3°) « *Molière a dégagé, à l'instar d'un phonéticien de métier, les traits essentiels qui distinguaient alors le rural du Parisien* » et il a ainsi mis ainsi en évidence la nasalisation de i (chagraines, chopaine) comme par exemple Pierrot disant dans ce *Don Juan ou le festin de pierre* : « *iglia que tu me chagraines l'esprit franchement* ».

Le phénomène de nasalisation n'est pas inconnu en pays marchois : à la Celle-Dunoise, la cheminée est une *chemigne*, à Fresselines, le vin se

---

<sup>19</sup> Albert Dauzat, *Les patois, Evolution – Classification – Etude*, 1927

<sup>20</sup> Frédéric Deloffre, *Burlesques et paysanneries: étude sur l'introduction du patois parisien dans la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*,

Les Cahiers de l'Association internationale des études françaises, N° 9, 1957

<sup>21</sup> Huguette Lasnier, *Le lieu : l'endret, la piace*, revue *Confluent*, 2004

<sup>22</sup> Maurice Roy, *Le patois creusois à Fresselines*, 1998

dit le /vin-gne/ et à Saint-Léger-le-Guérétois, le lapin se prononce /lapigne/.

4°) Dauzat s'intéresse au vocabulaire chez Molière considéré comme l'un des principaux caractères du langage parlé parmi les paysans de la région parisienne. Il évoque cinq « termes archaïques » que sont *bailler* (donner), *quérir* (chercher), *affutiaux* (objets sans valeur), *assoté* (devenir idiot ou l'être par ses propos) et *bouter* (pousser, mettre dehors, chasser). On retrouve 80% de ces « termes archaïques » en Creuse (seul *bouter* ne semble pas être employé) . Les verbes *bailla* et *queri* sont des verbes courants en pays marchois (*baille me ton siau* entend-on à Saint-Sylvain-Montaigut et *va quère la vache* à Gartempe). On peut être *essoti* (abrutit) à La celle-Dunoise. On retrouve aussi *affutiaux* à Fresselines pour désigner de petits outils<sup>23</sup>.

5°) Albert Dauzat signale aussi le passage de –IEN à –IAN : ainsi bien se disait *bian* en « patois » parisien. Au milieu du XXe siècle, à la Souterraine, une jeune fille pouvait être *bian coquette* et s'il elle rencontrait un garçon, il lui faisait *bian daus compliments*.<sup>24</sup>

6°) Dauzat signale des déformations « *comme il s'en produit à toute époque dans les langages plébéiens* » et signale *purésie* pour pleurésie, puis se réduit à *pis* et plutôt à *putôt*. La disparition du L dans le corps du mot existe aussi en marchois : à La Souterraine, untel pouvait être « *le pus grigou de la Creuse* ».

7°) La prononciation n'est pas ignorée par Molière. On peut ainsi remarquer le passage de -e à –eu (*aveuc, cheux, queuque*) « *Charlotte dit aveuc et bian lorsqu'elle converse avec son fiancé, mais avec et bien dès qu'elle s'adresse à Don Juan* » écrit Albert Dauzat.

En marchois, E passe aussi parfois à EU : « nous » devient *ne* et se prononce /neul/, « moi » devient *me* à Montaigut et se prononce /meul/.

8°) Dauzat aborde lui aussi le mouillement « *plus scientifiquement palatisation* » de L, N, T, D, K, G « *par un i en hiatus* » chez Molière avec L + i. L'unité de mesure d'alors, la *lieue*, deviennent la *gliue* « *lisez L mouillé* » explique Dauzat c'est-à-dire le son [j] comme dans fille. On a déjà vu cette mouillure en pays marchois.

Prenons l'exemple du *lierre* : il se dit *yère* en Creuse et, comme l'indique le CNTRL<sup>25</sup>, on employait *ierre* au XIIe siècle en ancien français.

---

<sup>23</sup> Dans la Beauce, *affutiaux* s'applique aussi à des outils et à des affaires, des ustensiles de voyage. Dans la Haute Marne, ce sont des accessoires, dans le Lyonnais, des choses de peu de valeur, dans le Berry et le Bourbonnais il s'agit plutôt de vêtements de peu de valeur et même dans la Nièvre d'un vêtement ridicule

<sup>24</sup> Marcel Rémy, *Patoiseries de la Soutrane*, 1944

<sup>25</sup> Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRS/Université de Nancy)

On vient de voir pas moins de 20 traits linguistiques communs entre le « patois » parisien du XVIIe siècle et le « patois » marchois parlé au XXIe dans la moitié nord du département. On ne peut en tirer une conclusion définitive mais seulement souligner ces liens importants qui témoignent qu'il est impossible de rattacher *stricto sensu* la Creuse aux pays occitans au plan linguistique. En effet, on sait depuis le XIXe siècle et l'enquête menée par Antoine Thomas que le sud du département parle deux dialectes d'oc, le haut-marchois à Aubusson, Felletin, Chénérailles, etc., et le limousin de Bénévent en passant par Bourgneuf. Le marchois est lui parlé d'ouest en est de la Souterraine jusqu'à Boussac et du nord au sud de Crozant à Montaigut-le-blanc<sup>26</sup>. C'est une langue mitan-romane, intermédiaire entre oïl et oc, et Nicolas Quint, linguiste proche du mouvement occitaniste, a souligné que l'intercompréhension n'est pas possible avec les dialectes occitans : « *de l'avis général, le parler de Saint-Priest ne permet pas l'intercompréhension avec le limousin, et il est aussi distinct des parlers du Berry, plus au nord* <sup>27</sup> ». Il faut préciser que l'aire linguistique du marchois ne se limite pas à la Creuse puisqu'il est parlé dans un arc géographique appelé le Croissant, allant de la région de Confolent (Charente) jusque dans l'Allier en passant par la Basse-Marche (le tiers nord de la Haute Vienne) et, à la marge, en Vienne, Indre et Cher. La langue marchoise est un patrimoine précieux pour la Creuse en ce qu'elle permet de relier deux mondes, celui d'oïl plus au nord et celui d'oc plus au sud, témoignage de la réalité de la Marche, zone-tampon à la fois historique, géographique et linguistique entre Poitou et Limousin, entre Berry-Bourbonnais et Auvergne.

---

<sup>26</sup> Jean-Michel Monnet-Quelet, *Le marchois, enquête sur un « patois » parlé en Creuse*, Etudes marchaises, 2011

<sup>27</sup> Nicolas Quint, page 2, lignes 4-5-6 du paragraphe 2 in *Le parler Marchois de Saint-Priest-La-Feuille (Creuse)*